

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 43

Artikel: Comment on lance un navire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192558>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ses Commandements, qui sont la source de la vie.

Qui est-ce qui a allumé les sièges de la justice et de la police ? C'est ces procès honteux, ces chicanes indignes, ces voies obliques employées contre le droit et l'équité, ces injustices commises plus d'une fois dans le jugement, et cette lutte odieuse dans laquelle l'intérêt particulier l'emporte fréquemment sur le bien public.

Qui est-ce qui a mis le feu à votre Temple maintenant détruit ? C'est l'indévotion de ceux-ci, la tiédeur de ceux-là, l'hypocrisie d'un grand nombre ; c'est l'indifférence presque générale à écouter, à pratiquer la parole de Dieu, la profanation scandaleuse du jour du Seigneur par quelques-uns, qui désertent nos saintes assemblées pour consacrer le dimanche à leurs voyages, à leurs affaires, à leurs débauches ; c'est la folle confiance de tous ceux qui, faisant du culte public un oreiller de sécurité, disaient, comme les Juifs d'autrefois : *C'est ici le temple de l'Eternel ; le Seigneur habite au milieu de nous, il ne nous arrivera donc aucun mal.*

Voilà, mes frères, ce qu'ont déjà dit vos pasteurs dans les deux incendies par lesquels Dieu a visité autrefois vos pères ; voilà les vraies causes de ce désastre répété pour la troisième fois.

Mais, chrétiens ! si l'Eternel nous a visités par un châtiment juste et trop mérité, il nous a aussi délivrés par des consolations de tout genre. Il nous a d'abord consolés, par les circonstances mêmes de ce châtiment, en empêchant que notre malheur ne fût aussi grand qu'il pouvait le devenir ; car, faites-y bien attention, mes frères ! dans cette longue sécheresse que nous éprouvons, si quelque vent eût soufflé à l'époque de l'incendie, le feu se fût infalliblement communiqué aux hameaux voisins de son foyer, et par eux, à tous ces bâtiments épars à peu de distance les uns des autres, sur le flanc de vos coteaux et le long de vos vallées ; tout le pays eût été dévoré par des flammes irrésistibles, et vos forêts mêmes, qu'aucune pluie ni rosée n'avaient rafraîchies depuis plusieurs semaines, auraient pu s'embraser au long et au large, sans qu'il y eût de remède à cette nouvelle désolation ; mais la miséricorde du Seigneur a borné les progrès de l'embrasement, et il semble que cet ange dont parle St-Jean, cet Ange qui a puissance sur le feu, lui ait dit : *Tu viendras jusque-là, tu ne passeras point plus avant.*

D'un autre côté, vous qui n'avez pas eu part à cette épreuve, prenez garde de ne pas vous croire plus saints ou seulement moins dignes de condamnation que vos frères affligés ; ce serait un orgueil pharisaïque qui ne tarderait pas à recevoir, de manière ou d'autre, son juste châtiment. Confessez plutôt que vous avez mérité une pareille punition, autant que ceux qui l'ont reçue ; persuadez-vous que si vous ne profitiez pas au plus tôt de ce renversement qui est mis pour servir d'exemple à ceux qui vivent dans le péché, vous agraverez la sentence portée contre les ouvriers d'iniquités, et méditez sérieusement la conséquence que le Sauveur tirait autrefois de cette question :

Croyez-vous que ces Galiléens, dont Pilate mêla le sang avec celui de leurs sacrifices, fussent plus pêcheurs que les autres Galiléens ? ou que ces dix huit sur lesquels tomba la tour de Siloé fussent plus coupables que les autres habitants de Jérusalem ?

Et vous, qui êtes accourus par un esprit de charité à l'heure de notre malheur, et qui nous avez aidé à arrêter les progrès de l'embrasement, nous vous remercions devant Dieu et devant les hommes des peines que vous avez prises et des travaux auxquels vous vous êtes livrés avec un zèle infatigable pour nous secourir.

Mais, s'il y avait quelqu'un qui, dans le tumulte de l'incendie, eût reçu ou ramassé quelque effet sauvé des flammes, et qui pensât à garder pour son propre compte ce qui jusqu'à présent peut encore s'appeler un dépôt, je le somme, à la face du ciel et de la terre, de le restituer incessamment à son légitime possesseur, et d'ôter au plus tôt la malédiction de sa maison, en en faisant sortir l'interdit ; lui déclarant que s'il garde seulement un fil de ce qu'il sait appartenir à son frère malheureux, il allume pour son âme un feu plus terrible que celui qui a consumé ce bourg... le feu de l'enfer.

Si, par l'embrasement de notre Eglise, le culte public devait souffrir quelque interruption au milieu de nous, n'en soyez pas consternés, comme d'un mal sans remède ; car il ne tient qu'à vous, mes frères, d'y suppléer, ou plutôt de le remplacer par le culte particulier.

Chacune de vos demeures peut se convertir en un temple au Seigneur ; chaque père de famille peut être Pontife au milieu des siens ; chaque cœur peut devenir un autel, sur lequel brûle sans cesse la flamme sainte de l'amour Divin ; cette flamme qui, dédaignant de descendre vers les choses inférieures, s'élève toujours vers les supérieures, tend sans relâche à monter plus haut, et ne tire d'aliment que des cieux, son véritable foyer...

Mais non, il ne sera point interrompu, ce culte public, auquel vous êtes si sincèrement et avec tant de raison attachés ; si vous n'avez plus pour le moment le temple de vos pères, n'avez-vous pas celui des premiers Chrétiens ? Si vous n'adorez plus dans votre temple fait de main d'homme, ne pouvez-vous pas adorer dans le grand temple de la création ? Et quel plus sublime, quel plus magnifique sanctuaire que celui dans lequel nous rendons aujourd'hui nos vœux et nos hommages à notre Père céleste ! Au milieu de ce vaste amphithéâtre de forêts, de rochers et de montagnes, au centre de cette belle et verdoyante vallée, sous la voûte resplendissante de ce firmament qui raconte la gloire du Très Haut, entourés de tant de superbes ouvrages, dont la contemplation nous ramène sans cesse à l'Eternel ouvrier, n'êtes-vous pas réellement dans la plus ancienne maison de prière, dans celle dont la Souveraine sagesse a taillé les colonnes et dont Dieu lui-même est l'Architecte et le fondateur ?

Comment on lance un navire.

L'opération du lancement, telle qu'elle est pratiquée dans la marine militaire française, est des plus hardies.

Le navire, pendant tout le temps qu'il glisse de sa cale à la mer, ne porte que sur une longue pièce de bois fixée sous sa quille, et atteignant rarement un mètre de large. Cette pièce, appelée savate, règne de l'avant à l'arrière et glisse sur des coulisseaux graissés avec un mélange de suif et de savon mou.

L'arrière du navire entre le premier dans l'eau, parce que ses formes étant plus pleines que celles de l'avant opposent plus de résistance à l'eau et par conséquent la vitesse du navire se trouve diminuée d'autant.

Le bâtiment est retenu sur sa cale par deux arcs-boutants en bois placés à l'avant de chaque bord du navire et appelés clefs, et par le frottement de sa savate sur des blocs de bois non suiffés, appelés tains secs, énergiquement appuyés contre la savate au moyen de coins.

Au dernier moment, on abat les clefs, on desserre les coins des tains secs, après avoir serré ceux des coulisseaux.

Le navire ne porte plus alors que sur ces derniers et part.

La stabilité transversale est assurée pendant la durée de la construction, et jusqu'au moment du lancement, par des accores qui supportent le navire de chaque côté.

Enfin, pour parer pendant le lancement aux dangers de chavirement, quand le navire ne porte plus que sur sa savate, des coulisses sont disposées sous les quilles latérales pour conserver son équilibre.

A un roulement de tambour, les hommes se portent devant les accores qu'ils déchaussent et enlèvent à un second signal. Comme on n'enlève qu'un accore de chaque bout à la fois, l'opération dure environ un quart d'heure. Aussitôt qu'elle est terminée, on abat les clefs, on serre les coins en appliquant les coulisseaux contre la savate et le navire part en enflammant le suif placé sur les coulisseaux.

L'autre jour, un de ces navires, le *Brennus*, a été lancé à Lorient (Charente). Le clergé a bénii la coque, et on a chanté le *Domine salvam fac rempublicam* et le *Magnificat*. On comptait au moins 50,000 spectateurs. Le navire était décoré de drapeaux et de feuillage. M. Barbey, ministre de la marine, assistait à la cérémonie. A trois heures de l'après-midi, le *Brennus*, d'un mouvement lent, quitte sa cale et descend vers l'eau aux cris répétés de : Vive la République ! Les ingénieurs viennent saluer le ministre et les musiques jouent la *Marseillaise*.

A tout coup l'on perd. — « Prenez vos billets ! Pour dix centimes, deux sous, on gagne un chronomètre de Genève de mille francs, avec une chaîne magnifique en or. Prenez vos billets ! la loterie va commencer. »

Ce boniment, le camelot Paganini le débitait avec une maestria digne du grand nom qu'il porte ; aidé par son compain François Alexandre, qui agitait à grand bruit un sac rempli de numéros, il attirait la foule, aux environs de la place de la Bastille, et finalement arrivait à entraîner un certain nombre d'amateurs à participer aux chances de la loterie annoncée.

Celle-ci avait lieu : le gagnant recevait son lot et les deux industriels allaient opérer sur un autre point.

Un agent de la brigade des jeux, ayant observé le manège des deux compères, avait remarqué que les gagnants étaient presque toujours deux grands diables qui venaient retrouver Paganini, la partie finie, et lui restituait les bijoux en toc qu'ils avaient gagnés. Suivait un partage de fonds qui fournit à l'agent la clé du mystère.

Les quatre camelots s'entendaient pour duper le public, et ils furent arrêtés.

Hier, à la 9^e chambre, où ils comparaissaient, M. le président Toutée, déballant l'attirail des prévenus, a débiné le truc : en sortant du sac l'heureux numéro, le tireur, qui savait quels étaient les cartons confiés aux deux compères Blaise et Philippe, s'arrangeait, soit en mettant le pouce sur un des chiffres, soit en annonçant simplement un faux numéro, à proclamer gagnant un des complices.

Ce petit jeu a valu à Paganini et à Alexandre un mois de prison, à Blaise et à Philippe quinze jours de la même peine.

Un long débat s'est engagé dernièrement entre quelques chroniqueurs des journaux parisiens sur l'origine de l'usage qui veut qu'à table on brise la coquille de l'œuf qu'on vient de manger. Cette discussion s'est enfin terminée par une explication qui, à côté d'une foule d'autres, paraît être la vraie. La voici :

Vous laissez intacte sur votre assiette la coquille de votre œuf vide, vous êtes un pignouf. Vous la brisez, vous êtes un homme de bon ton, car en agissant ainsi vous évitez aux gens de service, quand ils enlèvent les assiettes, le désagrément de faire rouler sur les épaules ou dans le dos d'un convive l'œuf et ce qui peut rester de son contenu.

A ce propos, on conte que Thiers, invité chez le roi, commit cette inconvenance horrible de couper son pain au lieu de le rompre. Il n'y a pas grand mal au fond. Il semble même qu'à ne con-

sulter que le bon sens mieux vaudrait, puisqu'on a des couteaux à table, couper son pain, car une coupure tranchante et nette ne fait point de miettes ; on en répand sur la table, si on le rompt. Mais le bel usage veut que l'on rompe. Les journaux d'opposition trouvèrent plaisants de taquiner cet illustre homme d'Etat, en répétant tous les jours : Il a coupé son pain ! et l'illustre homme d'Etat eut, dit-on, la faiblesse d'en être vexé.

Pour éviter l'oxydation des plumes. — Faites-les tremper pendant une demi-heure dans une dissolution de sulfate de cuivre (vitriol bleu). Essuyez-les ensuite très légèrement et laissez-les sécher ; elles ne se rouilleront jamais. (*Science pratique.*)

Curieuse expérience d'optique. — Prenez une feuille de papier écolier de 35 centimètres environ de longueur, enroulez-la de façon à faire un tube de 3 centimètres environ de diamètre ; puis, à travers ce tube, regardez de l'œil droit un objet quelconque, une maison, un arbre, par exemple, et de l'œil gauche regardez la paume de la main que vous aurez soin d'approcher de l'extrémité du tube. La main sera vue comme percée d'un trou à travers lequel se dessinera nettement l'objet. (*Science pratique.*)

Lampes à pétrole. — Pour éteindre une lampe sans accident, on descend la mèche jusqu'à ce qu'il n'y ait plus qu'une petite flamme, puis on souffle brusquement *en travers* du haut du tube, mais jamais dans celui-ci. (*Science pratique.*)

Le livre de l'Université, superbe volume in-4° imprimé avec luxe par la maison Viret-Genton, et orné de vues phototypiques de l'ancienne Académie et des futurs bâtiments universitaires, vient d'être mis en vente dans les librairies au prix de 8 francs broché et 10 francs relié. En tête de l'ouvrage est une esquisse historique sur l'Académie de Lausanne, dès 1537 à nos jours, due à la plume de M. H. Vuilleumier, doyen de la Faculté de Théologie. Après ce remarquable travail, viennent les *Discours et leçons* prononcés à l'ouverture des cours du premier semestre de l'Université, en octobre 1890.

Ce recueil, qui n'a pas été tiré, croyons-nous, à un très grand nombre d'exemplaires, restera comme un souvenir excessivement intéressant de la fondation de l'Université de Lausanne. Avant peu d'années, il deviendra sans doute très rare et doublera de prix. Les amateurs le savent et ils s'empresseront d'en orner leur bibliothèque.

Lé duè z'armanès.

Lo Louis à la Djâne, qu'étai z'u à la faire dè la St-Martin, lâi avâi atsetâ duè

z'armanès dè Berna et Vevâi, po 60 centimes.

— Mâ, lâi fâ sa mère, quand rarevâ à l'hotô, que vâo tou férè dè clliâo duè z'armanès ?

— Oh ! repond lo Louis, on bon tâdié, c'est que y'a dâi z'histoirès tant galézès que y'é einviâ dè lè liairè dou iadzo.

On baromètre que ne lâi vâi gotta.

Fasâi on temps dè misère, onna rohie que lè détai allâvont coumeint la tsenau dâo mécanique.

Cuénet, tot dépoureint, qu'avâi reçu tota la tapassâie, s'einfatè dein l'hotô ein deseint :

— Quin teimps !

— Et portant lâi fâ son frâre, le baromètre n'est rein tant bas et remonté.

— Ouai !

— Et oï,

— Eh bin, porta-lo que devant, que vayè lo temps que fâ, kâ ne lâi vâi gotta.

Ein tsemin dè fai

Lè dzeins qu'ont accoutemâ dè férè tot à lâo z'ese sè peinsont qu'on pâo adé férè dinsè.

Onna brava fenna, dâo coté dè pè Sugeains, que n'étai jamé z'ua ein tsemin dè fai, dévessâi preindrè lo trein po allâ à Etsalleins. Le portavè on tot petit eïfant que tétâvè adé : et devant d'eintrâ dein lo wagon, le s'approutsè dè la comotive et fâ áo mécanicien :

— Ditès-vâi ! allâ tot balameint, se vo plié, à causa dè la petite !

Lo pot ébrequâ.

Quand on dâi paraîtrè devant lo dzudo, n'ia pas ! faut savâi dévezâ s'on s'ein vâo teri, et à défaut dè bounès réspons, ye faut ein trovâ dâi z'autrè.

On gaillâ qu'avâi prêtâ on pot à ne n'autre, portâ plieinte po cein que cé lulu lo lâi avâi rendu tot ébrequâ.

Quand furont devant lo dzudo po la conciliachon, lo dzudo baillâ la parola à cé qu'avâi prêtâ lo pot, qu'expliquâ l'afférè ein dou mots.

L'autre repond : « D'aboo, vo ne m'ai jamé prêtâ dè pot, tsancro dè dzanliâo ; d'ailleu quand vo lo m'ai prêtâ, l'étai dza tot ébrequâ, et quand lo vo z'é reindu, n'avâi rein dè mau, que ne s'agit pas dè veni no z'ein contâ perquie. »

Ma fâi, la cein débitâ tant crânameint, et sein quequelhi, que lo dzudo, que sondzivè binsu à oquie d'autro, a cru que desâi la vretâ, et lè z'a reinvoysi ti lè dou sein condanâ cé coo qu'avai tant dè niaffe ; et l'autre a étâ tant ébaubi que la z'u lo subliet copâ tot net et que n'a pas étâ fotu dè repipâ on mot.